



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du lundi 18 mars 2024
(par voie électronique)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

* * * * *

INFORMATIONS

* Barèmes de pénalisation

L'article 64.2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'en fin de saison un retrait de points au classement sportif des championnats régionaux est appliqué en fonction du nombre de points de pénalisation du classement du Fair-Play.

Pour les compétitions se jouant en deux phases, l'application des retraits de points s'effectuera à la fin de chaque phase.

Ces dispositions de retrait de points sont de la compétence de la Commission Régionale des Compétitions qui jugera en première instance. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission Régionale d'Appel qui jugera en 2^{ème} et dernier ressort.

Situation actuelle :

Les clubs ont la possibilité de connaître uniquement l'actuelle situation de leurs équipes en formulant une demande par mail auprès du service compétitions de la Ligue.

* Port d'un brassard par les Educateurs (Rappel)

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), **chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.**

Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

* Programmation des deux, dernières journées de championnat - Saison 2023-2024

Communiqué du Conseil de Ligue du 06 janvier 2024 :

« Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot souhaite valider dès ce jour, afin d'en prévenir les clubs très en amont, le principe déjà adopté les précédentes saisons de **répartir entre le samedi et le dimanche (tous les matchs d'une même poule le même jour) pour les 2 derniers week-ends des championnats.**

Pour rappel, l'article 30 des RG de la LAuRAFoot dispose que « l'engagement d'un club dans l'un des championnats de la Ligue comporte pour lui le respect du calendrier fixé par la Commission Compétente. Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées se joueront le même jour, à la même heure ».

Après échanges, le Conseil de Ligue **DECIDE dans l'intérêt supérieur du football régional** afin de sécuriser son calendrier et finalisant la fin de ses championnats 2023/2024 :

- Que les rencontres des **championnats régionaux Séniors R2 A et C, U18R1 A, U18R2 A et B et U16R1** poule « Promotion » des 2 dernières journées **seront programmées exceptionnellement le samedi à 17h00**,
- Que les autres rencontres des championnats régionaux seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le samedi à 18h00 en R1 et le dimanche à 15h00 en R2 et R3 ;
- Que les rencontres des autres poules des championnats régionaux jeunes masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- Que les rencontres des championnats régionaux seniors féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 15h00,
- Que les rencontres des championnats régionaux jeunes féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- Que les rencontres des championnats régionaux Futsal seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées comme le prévoit le règlement le samedi à 17h00,

Et **DEMANDE** à ses commissions régionales sportives de considérer que tous les matchs d'une même poule doivent se jouer le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, elles peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end ».

DOSSIER

REGIONAL 1 – Poule B

Match n°26540.2 : GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE (2) / U.S. BLAVOZY du 03/03/2024

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale des Règlements en date du 11 mars 2024 qui a donné match perdu par pénalité à GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE (2) (-1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à l'U.S. BLAVOZY (3 points, 3 buts) suite à la participation d'un joueur suspendu.

RAPPEL : TERRAINS IMPRATICABLES

La Commission invite les clubs à se conformer aux dispositions fixées à l'article 38 des R.G. de la Ligue (pages 28 à 30) concernant la procédure à respecter pour les reports de match et les sanctions encourues en cas de non-respect.

Rappel – Article 38.3

*« Au cours d'une saison, à partir de 2 matchs de championnat remis (arrêté municipal ou non), le **club doit fournir un terrain de repli si un 3^{ème} report devait avoir lieu**. Ce terrain devra répondre aux exigences de l'épreuve ou, à défaut, présenter une installation sportive de repli classée au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition.*

A défaut de proposer un terrain de repli, la Commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité ».

COURRIERS DES CLUBS (horaires)

REGIONAL 2 – Poule B

* **FCO FIRMINY NSERSPORT** (504278)

Après accord intervenu entre les deux clubs, le match n° 24074.2 : FCO FIRMINY NSERSPORT / SAUVETEURS BRIVOIS se déroulera le mercredi 27 mars 2024 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade du Firmament à **FIRMINY**.

REGIONAL 3 – Poule E

* **F.C. ALLOBROGES ASAFIA** (544456)

Le match n° 24614.2 : F.C. ALLOBROGES ASAFIA / F.C. LA COTE SAINT ANDRE se déroulera le samedi 23 mars 2024 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Bachelard à **GRENOBLE**.

REGIONAL 3 – Poule I

* **ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE** (504261)

Le match n° 26662.2 : ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE / F.C. EYRIEUX EMBROYE se déroulera le samedi 30 mars 2024 à 19h00 au stade Gustave Jaume à **PIERRELATTE**.

NOTA

La Commission invite les clubs à se conformer aux dispositions fixées à l'article 38 des R.G. de la Ligue (pages 28 à 30) concernant la procédure à respecter pour les reports de match et les sanctions encourues en cas de non-respect.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

Préambule :

La Commission Régionale Sportive Seniors précise que conformément au calendrier sportif de la saison 2023-2024, des dates de rattrapage sont prévues pour le week-end de Pâques, à savoir : samedi 30 mars, dimanche 31 mars et lundi 1^{er} avril 2024.

Attention et si nécessaire, des rencontres seront à disputer sur les deux jours, à savoir : les samedi 30 mars et lundi 1^{er} avril 2024.

* * * * *

REGIONAL 1 - Poule A

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 et après accord entre les clubs :

Match n° 26045.1 : **Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL / F.C. VELAY**

(remis des 04 novembre 2023 et 20 janvier 2024) – Le club recevant comptabilise 3 reports.

* à 18h00 - Match n° 25514.1 : **U.S. BEAUMONT / A.S. DOMERAT**

(remis des 09/12/2023 et 20/01/2024) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

REGIONAL 1 - Poule B

Samedi 30 mars 2024

* à 15h00 et après accord entre les clubs :

Match n° 26519.2 : **U.S. MONISTROL SUR LOIRE / OI. SALAISE RHODIA**

(remis du 03 mars 2024)

* à 18h00 - Match n° 26423.1: **S.A. THIERS / F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (2)**

(remis des 09 décembre 2023 et 20 janvier 2024) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

REGIONAL 2 – Poule A

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 - Match n° 24008.2 : **MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE (2) / U.S. BRIOUDE**
(remis du 03 mars 2024)

* à 20h00 - Match n° 25206.2 : **A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE / A. VERGONGHEON ARVANT**
(remis du 10 mars 2024)

Lundi 01 avril 2024

* à 15h00 – Match n° 24011.2 : **U.S. BRIOUDE / Ent. NORD LOZERE**
(remis du 09 mars 2024)

REGIONAL 2 - Poule B

Mercredi 27 mars 2024

* à 20h00 - Match n° 24074.2 : **FIRMINY INSERSPORT / SAUVETEURS BRIVOIS**
(remis du 03 mars 2024)

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 - Match n° 24080.2 : **U.S. SUCS ET LIGNON / U.S. FEURS (2)**
(remis du 10 mars 2024)

Lundi 01 avril 2024

* à 15h00 – Match n° 24077.2 : **SAUVETEURS BRIVOIS / U.S. MOZAC**
(remis du 09/03/2024)

REGIONAL 2 - Poule C

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 - Match n° 26683.2 : **SAINT CHAMOND FOOT / ROANNAIS FOOT 42**
(à rejouer du 09 mars 2024)

REGIONAL 3 – Poule A

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 -Match n° 24337.2 : **F.C. MASSIAC-MOLOMPIZE-BLESLE / STADE RIOMOIS-CONDAT** - (remis du 03 mars 2024) – Le club recevant comptabilise 3 reports.

* à 17h00 -Match n° 24343.2 : **U.S. MURAT / AMBERT LIVRADOIS SUD**
(remis du 09 mars 2024) – Le club recevant comptabilise 3 reports.

* à 17h00 -Match n° 26476.2 : **DOMES SANCY FOOT / U.S. BLAVOZY (2)**
(remis du 10 mars 2024) – Le club recevant comptabilise 4 reports.

REGIONAL 3 - Poule B

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 - Match n° 24411.2 : **U.S. FONTANNES / U.S. VIC LE COMTE**
(remis du 10 mars 2024)

REGIONAL 3 - Poule C

Samedi 30 mars 2024

* à 17h00 - Match n° 25869.2 : **F.C. LES MARTRES D'ARTIERE-LUSSAT / F.C. ESPALY (2)**
(remis du 10 mars 2024)

REGIONAL 3 - Poule D

Samedi 30 mars 2024

* à 19h00 - Match n° 24543.2 : **A.S. CHADRAC / S.E.L. SAINT PRIEST EN JAREZ**
(à rejouer du 10 mars 2024)

Lundi 01 avril 2024

* à 15h00 – Match n° 24524.2 : **A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUGEROLLES / F.C. SAINT PAUL EN JAREZ** (remis du 11 février 2024)

REGIONAL 3 - Poule H

SAMEDI 30 mars 2024

* à 17h00 - Match 24784.2 : **F.C. CHABEUIL / HAUTS LYONNAIS (2)**

(remis du 11/02/2024).

* à 17h00 - Match n° 26185.2 : U. MONTELIMAR U.S. / F.C. PONTCHARRA SAINT LOUP

(remis du 09 mars 2024)

LUNDI 01 avril 2024

* à 15h00 – Match n° 24805.2 : A.S. SAINT DONAT / F.C. CHABEUIL

(remis du 10 mars 2024)

REGIONAL 3 - Poule I

SAMEDI 30 mars 2024

à 19h00 - Match n° 26662.2 : PIERRELATTE ATOM'SP. / F.C. EYRIEUX EMBROYE

(remis du 09 mars 2024)

RENCONTRES EN ATTENTE DE REPROGRAMMATION

Et dans l'attente des résultats des quarts de finale de la Coupe LAuRAFoot qui se disputent le lundi 01 avril 2024.

REGIONAL 1

Poule A :

Match n° 25392.2 : U.S. SAINT FLOUR / A.S. DOMERAT (du 09/03/2024)

REGIONAL 3

Poule H :

Match n° 24796.2 : HAUTS LYONNAIS (2) / LYON FOOTBALL F.C. (2) (du 03/03/2024)

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance